

013/010

L'AN DEUX MILLE TREIZE

Le 27 MARS à 18h 00

Présents : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Henri FRAISSE, Betty FOURNIER, Bernard DOAT, Danielle CONDO, Germinal GRINO, Paulette VERGNES Dominique DUASO-ORTAS, Jean-Marie BIRBES. Joseph POMAR .

Excusés : Michèle RIEUX, Martine PALMIERO, Marie Françoise JOURNES

Absents : Mohamed EDDAH, Sandrine GOMEZ

ADHESION A L'ASSOCIATION GAILLAC BENEVOLAT

La Vice-Présidente, Danièle BORDAIS, rappelle que le CCAS fait fréquemment appel à GAILLAC BENEVOLAT pour trouver des bénévoles notamment pour l'alphabétisation. A ce titre l'adhésion du CCAS à l'association est proposée.

En 2013 le tarif de l'adhésion fixée est de 40 euros.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la dite adhésion pour l'année 2013.

DONNE POUVOIR à la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
ET EXECUTOIRE
Transmis en Préfecture.
Le 02/04/2013

La Présidente,
MICHELE RIEUX